

Association d'aide humanitaire au profit des enfants et familles en situation d'extrême précarité vivant au Viêt Nam et au Laos

# Guide du parrainage



www.grainderie-graindevie.org



## Pourquoi parrainer un enfant avec GRGV ?

Grain de Riz Grain de Vie (GRGV) est une association humanitaire apolitique et laïque qui place l'enfant et l'éducation au cœur de ses projets d'assistance conduit dans deux pays d'Asie du Sud Est : le Vietnam et le Laos.



Si l'accès à l'éducation s'est amélioré cette dernière décennie dans ces deux pays d'Asie et tout particulièrement au Vietnam, il y a malheureusement encore trop d'enfants qui sont aujourd'hui toujours exclus du système éducatif du fait principalement de la très grande pauvreté de certaines familles

GRGV est convaincue que l'éducation est la clé pour sortir un enfant du cercle infernal de la pauvreté et lui permettre de se construire un avenir meilleur qui bénéficiera également au final à sa communauté.

Le parrainage mis en place par GRGV est aujourd'hui un des moyens d'aide les plus efficace pour arriver à sortir durablement un enfant de la précarité en lui permettant de retrouver le chemin de l'école et d'accéder aux besoins vitaux pour son développement que sont l'alimentation et la santé. Un des autres avantages de cette aide à distance est le maintien de l'enfant sur sa terre natale et dans son cercle familial



#### Parrainer un enfant avec GRGV c'est :

- Faire un geste de solidarité concret ;
- ⇒ Soutenir la cause des enfants et tout particulièrement celle des filles ;
- Offrir un avenir meilleur à un enfant et à sa communauté ;
- ➡ Tissez un lien fort et durable avec un enfant ;
- ⇒ Avoir une ouverture sur un autre pays et une autre culture.

#### Ce que vous offre le parrainage GRGV

- ➡ Mettre en place une relation durable et suivie avec votre filleul(e) et/ou sa communauté à travers l'échange de correspondance.
- Suivre l'évolution de votre filleul(e) dans le temps en recevant chaque année un rapport concernant sa scolarité et ses progrès
- ➡ La possibilité de rendre visite au Vietnam ou au Laos à votre filleul(e), dans le cadre de voyages solidaires organisés par GRGV



## L'intérêt du parrainage GRGV par rapport aux offres d'autres associations :

- ➡ Parrainage ciblé sur deux pays (Vietnam et Laos)
- Parrainage individuel personnalisé à votre attente
- ➡ Parrainage piloté par une association de taille humaine et dont la direction est assurée entièrement par des bénévoles
- ➡ Garantie que 90%minimum des dons de parrainage soient affectés aux actions sur le terrain en faveur des enfants et des familles en situation de grande précarité
- ⇒Une totale transparence et une parfaite traçabilité sur l'utilisation des fonds collecté au titre du parrainage

Ce guide a pour objet de vous apporter des réponses aux questions que vous pouvez vous poser sur le parrainage mis en place par GRGV et sur les conditions pratiques pour le mettre en place. Si vous ne trouvez pas dans ce guide de réponse à certaines de vos interrogations notre équipe est à votre disposition pour vous apporter toutes informations complémentaires sur notre association et sur nos opérations de parrainage

## Choisir entre parrainage individuel et collectif

GRGV propose aujourd'hui deux formes de parrainage, à savoir le **parrainage individuel** (nominatif) d'un enfant et le parrainage collectif d'un groupe (communauté) d'enfants.

#### ▶ Le parrainage individuel

Dans le cadre d'un parrainage individuel, vous accompagnez individuellement un enfant en âge d'aller à l'école, au collège ou au lycée. Grâce aux échanges de courriers et aux visites sur place possibles, vous tissez un lien fort avec votre filleul(e) et sa communauté. A noter que chaque enfant ne peut avoir qu'un seul parrain.

Le parrainage individuel est un engagement sur le long terme qui doit permettre d'accompagner l'enfant durant toute sa scolarité et ses études jusqu'à son insertion dans la vie active.

## ▶ Le parrainage collectif

Dans le cas du parrainage collectif, c'est un groupe de parrains qui est constitué pour aider un groupe d'enfants d'une structure éducative (foyer d'accueil, école, orphelinat, village d'enfants,...). Les ressources du parrainage sont ici mutualisées.

Le parrainage collectif permettant de soutenir une communauté d'enfants sans en privilégier aucun apparaît ainsi bien souvent plus équitable que le parrainage individuel car il évite toute discrimination et offre à chaque enfant le même soutien et les mêmes chances de construire son avenir.

Dans ce système de parrainage collectif, l'échange direct avec un enfant existant dans le parrainage individuel, est ici remplacé par la fourniture d'un rapport annuel sur la communauté des enfants parrainer. La visite sur place de la structure éducative au Vietnam ou au Laos est possible.



## Comment sont choisis par GRGV les enfants à parrainer

Nos actions de parrainage sont uniquement conduites sur deux pays de l'Asie du Sud Est : Le **Vietnam** & Le **Laos.** 



**Au Vietnam,** nous avons ciblé nos actions de parrainage principalement sur le nord du pays (*Provinces de Son La, Dien Bien, Lai Chau, Ha Giang, Cao Bang et Long Son*) en direction des populations issues des minorités ethniques (*Hmong , Thai, Dao...*) qui restent à l'écart du développement économique du pays.

**Au Laos**, nos actions de parrainage sont également ciblées sur les mêmes populations issues des minorité ethniques que celles vivant au Vietnam. Nos zones d'action sont au Nord la région de Luang Prabang et au Sud la région de Paksé.

Les enfants que nous proposons au parrainage sont tous de vrais enfants avec de vraies histoires. Ces enfants sont issus de familles très pauvres en situation de très grande précarité. Ils vivent soit en famille soit dans des centres éducatifs (foyers, écoles, orphelinats...)

La sélection des enfants que nous proposons au parrainage se fait sur la base des propositions que nous adressent régulièrement nos représentants au Vietnam et au Laos et lors de des missions que nous conduisons sur le terrain.



A noter que GRGV lors de cette sélection privilégie les enfants de sexe féminin sachant que les filles sont les premières victimes du non-respect des droits de l'enfant : mariage forcée, maternité précoce, déscolarisation, violences sexuelles....



## Votre relation avec votre filleul(e) ou la communauté d'enfants

#### Correspondre avec votre filleul(e)

Pour établir un lien durable et une vraie relation avec votre filleul(e), GRGV vous offre dans le cadre d'un parrainage individuel la possibilité d'échanger une correspondance avec lui (elle) et de le faire à votre rythme. Les traducteurs bénévoles de notre association se chargeront de traduire vos lettres et les siennes.

Si votre aide financière est évidemment essentielle, sachez que la mise en place de cette correspondance avec votre filleul(e) constitue un soutien moral pour des enfants qui sont souvent très isolés.

Vous avez également la possibilité d'associer vos enfants et petits-enfants à l'écriture de ces lettres ou à l'échange de dessins ce qui constitue un bon moyen de les initier à la solidarité avec des enfants du bout du monde et leur montrer l'importance de l'éducation et la chance qu'ils ont de vivre en France.



### Aller à la rencontre de votre filleul(e) ou d'une communauté d'enfant

Nous vous offrons également la possibilité de rencontrer sur place au Vietnam et au Laos votre filleul(e) ou la communauté d'enfant que vous parrainez. Ce voyage sera pour vous l'opportunité de partager le quotidien de la vie des enfants, de pouvoir rencontrer leurs communautés, de découvrir le Vietnam et/ou le Laos et de voir en quoi le parrainage permet de changer la vie de ces enfants défavorisés.

C'est une expérience inoubliable riche en émotion qui ne peut que renforcer les liens avec votre filleul(e) ou la communauté d'enfant que vous parrainez. Nous ne pouvons que vous y encourager.

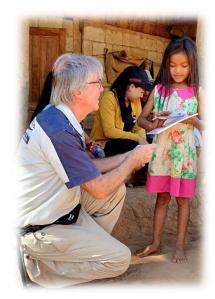


## GRGV vous offre à ce niveau deux options de voyage :

## ▶ Voyage Solidaire GRGV

Nous organisons chaque année en collaboration avec une Agence de voyage locale un voyage solidaire au Vietnam et au Laos. Ce voyage de groupe est ouvert aux parrains, adhérents, donateurs et sympathisants de notre association ainsi qu'à leurs familles et proches. Ce voyage, d'une durée d'une quinzaine de jours s'articule entre visites touristiques et visites de nos sites ou sont conduit nos opérations de parrainage et d'aides humanitaires.

#### ▶ Voyage individuel



A côté de nos voyages solidaires nous vous aidons également à organiser par vous-même votre déplacement au Vietnam et au Laos pour rencontrer votre filleul(e) ou la communauté d'enfants que vous parrainez.

Il conviendra à ce niveau de nous informer 2 à 3 mois avant votre départ de manière à organiser avec nos partenaires locaux votre venue et votre rencontre avec les enfants.

En dehors des correspondances et des visites sur place vous recevrez de GRGV des nouvelles régulières de votre filleul(e) ou de la communauté d'enfants que vous parrainez :

- ▶ A la mise en place du parrainage vous recevrez une fiche de présentation avec photo de votre filleul(e) (*Parrainage individuel*) ou un petit dossier de présentation de la communauté d'enfants que vous parrainez (*Parrainage collectif*).
- ▶ Chaque année, vous recevrez un rapport sur les activités et l'évolution du programme auquel votre filleul ou filleule est rattaché(e) décrivant en particulier le stade de développement de l'enfant et ses résultats scolaires.



## Comment sont utilisés les dons de parrainage

Les dons de vos parrainages contribuent directement au financement de la scolarité des enfants et des dépenses qui y sont rattachées : fournitures scolaires, habillement, alimentation (cantine), soins médicaux, kits d'hygiène...

Vos dons, dans le cadre du parrainage collectif, permettent également de financer des projets concrets de création de structures d'accueil (foyers) des enfants ainsi que la construction ou la rénovation d'écoles



Dans le cadre du parrainage individuel l'argent de votre parrainage n'est jamais remis directement à la famille de manière à éviter qu'il soit mal utilisé et ne bénéficie pas au final à l'enfant parrainer.

L'argent de votre parrainage est adressé à nos représentant locaux qui ont pour mission de gérer avec une grande rigueur et équité les sommes attribuées à chaque enfant.

Au niveau du fonctionnement de l'association en France nous apportons une attention toute particulière à la transparence et à la bonne utilisation de vos dons. Nous respectons scrupuleusement l'engagement pris par GRGV dans ses statuts, à savoir que 90% minimum des sommes collectées soient directement affectées à des actions sur le terrain en faveur des familles et enfants en situation d'urgence.

La mise à disposition en toute transparence des comptes annuel de GRGV aux adhérents, parrains et donateurs vous permet de vous assurer de la rigueur de la gestion de notre association qui ne fonctionne en France qu'avec des personnes bénévoles.

# Je souhaite parrainer un enfant. Quelles sont les démarches à suivre ?

Si vous souhaitez parrainer un enfant ou une communauté d'enfants, il vous suffit d'adhérer à GRGV, de remplir le **bulletin de parrainage** joint à ce guide et de nous le retourner par mail ou par courrier postal.

Les informations à nous fournir dans ce document sont :

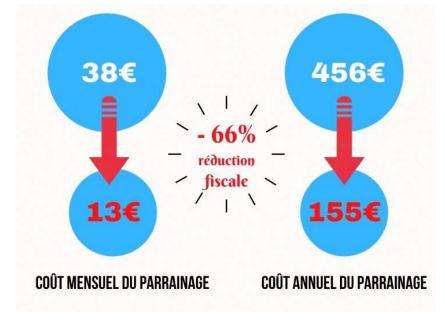
- Vos coordonnées complètes qui vont nous permettre de constituer votre dossier de parrainage. Ces données sont strictement confidentielles, elles ne seront en aucun cas ni échangées ni vendues à des tiers.
- → Votre choix sur le type de parrainage retenu : parrainage individuel ou parrainage collectif. Dans le cas du parrainage individuel nominatif il vous est demandé si vous avez des préférences au niveau de l'enfant que vous souhaitez parrainer (sexe, pays, tranche d'âge).

#### Coût du parrainage

### ▶ Parrainage individuel

Le coût mensuel du parrainage individuel est de 38,00 € soit 13,00 € après déduction fiscale soit le prix d'une séance de cinéma à Paris







## Parrainage collectif

Pour le parrainage collectif le montant de votre don est libre avec toutefois un minimum mensuel fixé à **15,00 €**, soit **5,10 € par mois** après déduction fiscale.

#### Mode de règlement du parrainage

Pour des facilités de gestion et de régularité, nous recommandons de régler votre parrainage par prélèvement automatique SEPA à une fréquence mensuelle, trimestrielle ou annuelle selon votre choix. Cela nous permet d'être certains que les enfants recevront leur parrainage dans les temps, et pourront ainsi poursuivre leur scolarisation sans interruption au niveau du financement

Pour ce faire, il vous ai demandé de remplir en plus du bulletin de parrainage un mandat de prélèvement SEPA en y joignant un RIB.

Il est toutefois possible, si vous ne souhaitez pas mettre en place ce prélèvement automatique de régler le montant du parrainage par chèque ou par virement normal.

#### Durée et arrêt du parrainage

Parrainer un enfant s'envisage sur la durée : l'idéal est d'accompagner votre filleul jusqu'à ce qu'il soit en mesure de vivre de façon autonome en notant toutefois qu'il n'y a aucun engagement de durée lorsque vous souscrivez à un contrat de parrainage avec GRGV.

Si, à un moment donné, vous souhaitez arrêter votre parrainage, pour une raison ou pour une autre, vous pouvez y mettre un terme en nous informant par un simple courrier ou mail si possible 2 à 3 mois avant l'arrêt de vos versements de manière à nous permettre de pouvoir retrouver un nouveau parrain pour cet enfant.





Le parrainage permet à votre fillenl(e) d'aller à l'école Grace à votre aide, il/elle prend en main son avenir

## ▶ Pour nous contacter et en savoir plus sur le parrainage

06 10 02 67 26

 $Email: \underline{grainderiz.graindevie@gmail.com}$ 

www.grainderiz;graindevie.org

### ▶ Pour nous écrire :

Grain de Riz Grain de Vie (GRGV) 6 Rond Point Duval le Camus 92210 Saint Cloud



Photos: GRGV & Emmanuel PERVE